

(N^o 201.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Pierre Bremer, sergent au 7^{me} Régiment d'infan- terie de ligne.

(Voir le n^o 241 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Par pétition du 10 mars 1841, le sieur Bremer, Pierre, a demandé la naturalisation ordinaire. Ce militaire est né à Savien (Suisse), le 29 mars 1804, et s'est enrôlé dès 1822 dans un régiment Suisse au service des Pays-Bas ; il en a été congédié le 15 avril 1829, a repris un engagement le 22 du même mois à la 6^{me} division d'infanterie, d'où il est passé au 6^{me} Régiment de Ligne Belge. En 1838 il a épousé une femme Belge dont il a cinq enfants, tous nés en Belgique,

Le Ministre de la Guerre et le Chef du corps affirment qu'il mérite à tous égards la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 15.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.